

Les espaces confinés représentent un risque important pour la santé et la sécurité de nombreux travailleurs. Une reconnaissance et une préparation minutieuses sont indispensables avant d'intervenir dans ce type d'espaces. Et elles peuvent faire la différence entre une tâche accomplie avec brio et un désastre.

Un espace confiné peut être défini comme une zone qui :

- est suffisamment large pour permettre à un employé d'y entrer et d'y effectuer un travail
- dispose d'entrée ou de sortie dont l'accès est limité
- n'est pas prévue pour une présence humaine continue
- présente de nombreux risques.

Avant d'entreprendre un travail dans des espaces confinés, il convient d'identifier et d'évaluer avec attention les risques encourus afin de déterminer les précautions à prendre. Il n'existe aucune législation relative au travail dans des espaces confinés au sein de l'Union européenne. Toutefois, il est possible d'appliquer les indications de base de la directive 89/391/EEC relative à la sécurité et la santé sur le lieu de travail. Selon cette directive, il incombe à l'employeur d'identifier les risques et de prendre les mesures appropriées en fonction des caractéristiques propres à chaque environnement de travail, y compris les espaces confinés.

**Il est essentiel que les procédures d'entrée en espaces confinés soient scrupuleusement suivies avant toute entrée dans un tel environnement.** Ceci est tout particulièrement important lorsqu'il existe un risque relativement prévisible de blessure grave lors de l'entrée ou du travail dans un espace confiné. Généralement, les réglementations nationales et internes aux entreprises nécessitent un système de permis de travail écrit officiel en plus d'un système de sécurité pour pouvoir travailler (UK HSE, Safe work in confined spaces, Confined Spaces Regulations 1997). L'application d'un tel système fournit un moyen d'enregistrer les résultats et les autorisations nécessaires à l'entrée.



**Un équipement particulier destiné à l'entrée en espace confiné ou de sauvetage** peut être nécessaire pour faciliter l'entrée et la sortie dans le cas de travaux en espace confiné. Les systèmes de protection antichute appropriés pour les travailleurs se composent d'un ancrage (un trépied, par exemple), d'un harnais intégral et de dispositifs de connexion (comme une ligne de vie rétractable, un treuil ou une unité de sauvetage).

Un équipement de sauvetage est utile pour descendre un travailleur ou du matériel dans un espace confiné en contrôlant la vitesse de descente et en prévenant une chute accidentelle dans l'espace de travail. Le **treuil Workman** de MSA est certifié pour la montée ou la descente du personnel et du matériel.

Lorsqu'il est nécessaire d'extraire rapidement un travailleur hors d'un espace confiné sans l'intervention d'une autre personne, il est très difficile pour une personne lambda de l'extraire quelqu'un sans aide mécanique. À cet effet, le nouveau Sauveteur [MSA Workman Rescuer](#) de MSA garantit une protection antichute rapide, simple et intuitive avec une fonction de sauvetage intégrale bidirectionnelle. Non seulement le Sauveteur Workman Rescuer permet de stopper une chute, mais sa fonction de sauvetage permet également à l'utilisateur de monter ou de descendre vers un endroit sûr.

Le [treuil Workman](#) se monte facilement sur le [trépied Workman](#) afin de monter et descendre du personnel ou du matériel. Le Sauveteur [MSA Workman Rescuer](#) est aussi facile à monter sur le trépied et apporte une fonction de sauvetage d'urgence pour stopper les chutes et faciliter le sauvetage. Le système d'antichute à rappel automatique avec sauvetage d'urgence reste connecté au travailleur ayant pénétré dans l'espace confiné. Le système [MSA Latchways SRL](#) standard peut être utilisé en lieu et place du Workman Rescuer. Il offre une liberté de mouvement au sein de l'espace confiné et ne nécessite pas l'action permanente d'un travailleur pour ajuster la longueur de la ligne au niveau du treuil. L'avantage du système [MSA Workman Rescuer](#) consiste en une fonctionnalité de sauvetage d'urgence pouvant être activée par la personne située en haut en cas de chute qui permet d'extraire le travailleur sans avoir à entrer dans l'espace confiné.



Une grande variété de harnais [MSA V-FORM](#) peut être utilisée avec l'équipement de sauvetage. Les anneaux en D ou boucles situés au niveau des épaules, du dos ou du torse peuvent être utilisés comme points d'ancrage pour la ligne de sauvetage. Dans le cas d'espaces confinés disposant d'une entrée très étroite, la **barre de maintien MSA Workman** constitue une solution idéale offrant confort et sécurité lors de la descente et de la remontée des travailleurs. La barre de maintien est généralement utilisée avec un système de treuil et de trépied et attachée au harnais via des attaches au niveau des épaules. Elle maintient la victime en position verticale ce qui réduit l'espace nécessaire à son extraction. Les boucles en tissu intégrées peuvent être utilisées pour sécuriser les bras d'une victime

inconsciente lors de sa montée ou de sa descente.

Avant toute entrée dans un espace de travail confiné, la totalité de l'équipement doit être inspectée minutieusement, et ce avant chaque utilisation. **Il convient de ne pas utiliser un équipement présentant des signes d'usure, endommagé ou n'ayant pas passé l'inspection.** En raison des nombreux risques encourus et de la grande variété d'équipement pouvant être utilisée, la totalité du personnel impliqué pénétrant un espace confiné, c'est-à-dire les superviseurs, le personnel entrant, le personnel assistant et le personnel de sauvetage, doivent avoir suivi un entraînement approprié. Les personnes autorisant l'entrée dans un espace confiné doivent avoir connaissance de toutes les informations relatives à l'espace et aux risques liés. Avant d'entrer, les travailleurs doivent comprendre parfaitement leurs tâches ou être informés de tout changement de celles-ci ou des applications relatives aux espaces confinés.